

**FTI Consulting Canada Inc.**  
1000, Sherbrooke Ouest  
Bureau 915  
Montréal QC H3A 3G4  
Canada

Tél. : 514-446-5093  
Fax. : 514-656-0285  
www.fticonsulting.com

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE ST-JÉRÔME  
COUR N<sup>o</sup> : 700-11-022179-248  
DOSSIER N<sup>o</sup> : 41-345056

COUR SUPÉRIEURE  
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DE LA  
MISE SOUS SÉQUESTRE DE :**

**CENTRE DE RÉNOVATION PINE-HILL INC.,** personne morale constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions, RLRQ, c. S-31.1, ayant une place d'affaire au 1737, route du Nord, Brownsburg-Chatham, province de Québec, J8G 1E2;

Débitrice

-et-

**FTI CONSULTING CANADA INC.**

(Martin Franco, CPA, CIRP, SAI, responsable désigné) ayant une place d'affaires au 1000, rue Sherbrooke ouest, bureau 915 à Montréal, province de Québec, H3A 3G4.

Séquestre

#### **AVIS ET DÉCLARATION DU SÉQUESTRE**

(paragraphe 245(1) ET 246(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

Le séquestre donne avis de ce qui suit et déclare que :

1. Le 20 novembre 2024, FTI Consulting Canada inc. (le « **Séquestre** ») est devenue séquestre à l'égard de l'universalité des biens tels que définis à l'Annexe A de l'Ordonnance (les « **Biens** ») de Centre de Rénovation Pine-Hill inc. (« **Pine-Hill** » ou la « **Débitrice** »).
2. En date du présent avis, les Biens de Pine-Hill comprennent les éléments suivants, mais ne se limitent pas à ceux-ci, pour lesquels la valeur doit être déterminée :
  - Comptes clients et comptes débiteurs;
  - Stocks de produits finis;
  - Équipement, mobilier et autres immobilisations corporelles.
3. Le Séquestre a été nommé en vertu de l'ordonnance rendue le 20 novembre 2024 par l'honorable Annie Breault j.c.s. suite à une requête présentée en vertu du paragraphe 243 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (« **l'Ordonnance** »).
4. Le Séquestre a pris possession des Biens de la Débitrice le 20 novembre 2024.

5. Les renseignements suivants se rapportent à la mise sous séquestre :

- a) La place d'affaires et le siège social de Centre de Rénovation Pine-Hill inc. sont situés respectivement au 1737, route du Nord, Brownsburg-Chatham, Québec, J8G 1E2 et au 602 boul. Industriel, Saint-Eustache, Québec, J7R 5V3.
- b) Le montant estimatif dû par la Débitrice à chaque créancier qui détient une garantie sur les biens est constitué de :

<b>Créanciers</b>	<b>Montant (\$ CAD)</b>
Banque Nationale du Canada	1,694,464.76
Home Hardware Stores Limited	473,177.51
Grenke	11,687.87
RCAP leasing	2,433.51
CHN Capital	730.37
Banque de la Nouvelle-Écosse	144,286.25
CWB National Leasing	1.00
Ministère du Revenu du Québec	1.00
Receveur Général du Canada	1.00
<b>TOTAL</b>	<b>2,326,783.27</b>

Les sommes dues aux créanciers garantis proviennent des livres et registres de Pine-Hill et par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion sur la validité de la garantie ou sur ces montants.

- c) La liste des autres créanciers de la Débitrice incluant le montant estimatif qui est dû à chacun d'eux est présentée à l'annexe A.
- d) Le plan d'action que le Séquestre entend suivre pendant la durée de son mandat, dans la mesure où le Séquestre le considère nécessaire, est le suivant (à noter que ce plan peut faire l'objet de modifications de temps à autre selon les circonstances) :
  - Assurer le contrôle sur les recettes et débours de Pine-Hill et ouvrir un ou des comptes en fidéicommiss pour y déposer et retirer des fonds;
  - Déposer tous les chèques émis à l'ordre de la Débitrice;
  - Prendre toutes mesures nécessaires afin de protéger les Biens et de préserver leur valeur;
  - Recouvrer toutes les créances et autres réclamations de Pine-Hill et effectuer des transactions à l'égard de celles-ci, incluant la signature de tout document à cet effet;
  - Solliciter un ou plusieurs acheteurs potentiels ou initier la procédure prévue dans le « Inventory Repurchase Agreement » signé avec Home Hardware Stores Limited et ce, afin de disposer des Biens;
  - Présenter une requête à la Cour pour la délivrance d'une ordonnance de dévolution afin de vendre les Biens libres de tout privilège ou charge affectant ceux-ci;
  - Retenir tous les services requis, de l'avis du Séquestre agissant raisonnablement, afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat.

e) Personne-ressource du Séquestre :

Monsieur Jordan Ouellet-Arijon, CPA  
Directeur  
Téléphone : 514-446-5093  
Courriel : [centresderenovation@fticonsulting.com](mailto:centresderenovation@fticonsulting.com)

Certains documents statutaires peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :  
<http://cfcanda.fticonsulting.com/quincaillerieslaval/>

Fait à Montréal, ce 28<sup>e</sup> jour de novembre 2024

FTI CONSULTING CANADA INC.  
En sa qualité de séquestre aux biens de  
Centre de Rénovation Pine-Hill inc.



---

Martin Franco, CPA, CIRP, SAI  
Directeur général principal

## Annexe A

Créanciers	Montant (\$ CAD)
LES EVALUATIONS BIGRAS ET ASSOCIES	2,586.94
PLACEMENT HN INC.	19,028.37
MAZOUT G.BELANGER INC.	16,779.15
LES ENTREPRISES NEPVEU INC.	1,835.99
ACT ACTUAIRES SST INC.	459.90
QUINCAILLERIE LAVAL INC.	1,500.00
MONALARME & FILS INC.	459.90
GARDIUM SECURITE INC.	2,460.48
LE PAPETIER, LE LIBRAIRE	284.69
LES ATTACHES SUNPAK CANADA INC	800.06
ENTRETIEN HN INC.	13,024.34
TELUS HEALTH (CANADA) LTD.	178.05
CREDIT INFO-MIRABEL	210.94
ACCEO SOLUTIONS INC.	1,082.32
CHIDACA INTERNATIONNAL CANADA	1,582.55
HYDRO-QUEBEC	1,659.29
PROPANE BELANGER INC.	5,609.85
BMB- DISTRIBUTIONS INC., LES	115,451.01
JP SIMARD AVOCAT INC.	1,622.66
BANQUE DE MONTRÉAL	37,994.49
EMPLOYÉS	1.00
<b>TOTAL</b>	<b>224,611.98</b>